

Spotlight on Practice

Heather Martin

Did you know...

ORNAC does not set, or regulate, scope of practice and role for perioperative nurses of any designation working in operating rooms across Canada? As the professional association for perioperative nurses, ORNAC supports your practice with evidence-informed, best practice recommendations through education, advocacy, and through the publication of the ORNAC Standards and Guidelines.

The ORNAC Board and Standards Committee are often asked questions about what perioperative nurses in Canada are “allowed” to do – whether initial education or continuing competency requirements, allowable activities of the different nursing designations (i.e. LPN/RPN, RN, NP, or RNFA), or staffing ratios – and unfortunately we really can’t provide guidance in these instances. While ORNAC does have position statements on some of these topics, the “rules” of what a nurse can and cannot do are set by the provincial or territorial regulatory

bodies – this could be a college of nursing (e.g., the College of Nurses of Ontario or British Columbia College of Nurses and Midwives) or provincial nursing association (e.g., Yukon Registered Nurses Association or Nurses Association of New Brunswick) depending on where you are licensed. Further practice restrictions may also be set by employers, and every nurse is responsible for assessing their own practice and determining whether they have the requisite knowledge and skills to safely perform the care activity. For more information on how all of these levels of control guide your practice, check out the pages on Scope of Practice, Guidelines and Competency, including the hierarchy of legislative and non-legislative decision making on pages xxxiii and xxxiv of the 16th Edition of the ORNAC Standards.

Heather Martin, BScN, RN, CPN(C), is a perioperative nurse leader in Vancouver, BC. Heather is passionate about upholding the highest standards of perioperative nursing practice across Canada and is currently serving her 4th term on the ORNAC Standards Committee.

Pleins feux sur la pratique

Heather Martin

Saviez-vous que...

L'AIISOC n'établit pas, ni ne réglemente le champ d'exercice et le rôle des infirmières en soins périopératoires, qui travaillent dans les salles d'opération au Canada quelles que soit leurs désignations. En tant qu'association professionnelle d'infirmières en soins périopératoires, l'AIISOC soutient votre pratique en vous fournissant des recommandations fondées sur des données probantes et des pratiques exemplaires par le biais de la formation, de la défense des intérêts et de la publication des normes et des lignes directrices de l'AIISOC.

On pose souvent des questions au conseil d'administration et au comité des normes de l'AIISOC sur ce que les infirmières en soins périopératoires au Canada sont « autorisées » à faire - qu'il s'agisse des exigences en matière de formation initiale ou de compétence continue, des activités permises des différentes désignations infirmières (infirmière auxiliaire, infirmière, IPAC) ou des ratios de dotation – et malheureusement, nous ne pouvons vraiment pas fournir de conseils dans ces cas. Bien que l'AIISOC ait des énoncés de position sur certains de ces sujets, les « règles » de ce qu'une infirmière peut et

ne peut pas faire sont établies par les organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux – il peut s'agir d'un collège d'infirmières (p. ex. OIIO ou BCCNM) ou d'une association provinciale d'infirmières (p. ex. YRNA ou AIINB), selon l'endroit où vous êtes titulaire de votre permis d'exercice. D'autres restrictions d'exercice peuvent également être imposées par les employeurs, et chaque infirmière est responsable d'évaluer sa propre pratique et de déterminer si elle possède les connaissances et les compétences requises pour effectuer l'activité de soins en toute sécurité. Pour en savoir plus sur la façon dont tous ces niveaux de contrôle guident votre pratique, consultez les pages sur le champ d'exercice, les lignes directrices et les compétences, y compris la hiérarchie de la prise de décisions législatives et non législatives aux pages xxxiii et xxxiv de la 16^e édition des normes de l'AIISOC.

Heather Martin, B.Sc.inf., inf., CSP(C), est infirmière, leader en soins périopératoires à Vancouver, en Colombie-Britannique. Heather se passionne pour le respect des normes les plus élevées de la pratique infirmière périopératoire au Canada et en est actuellement à son 4e mandat au sein du Comité des normes de l'AIISOC.